

**COMPTE RENDU DE RÉUNION**  
**Comité de Gestion n°2**  
**Plan de gestion de la vallée de l'Hyrôme**  
**23 juin 2022 – 14H /17H**  
**Moulin du Chapitre – Chanzeaux -Chemillé en Anjou**

ÉTAIENT PRESENTS :

Organisme	Titre	NOM	Prénom
Eleveur	M.	ARNOULT	Bérenger
Propriétaire de parcelles	M.	AUDEBERT	Gaetan
CFPPA Angers Le Fresne	M.	BARGE	Yannick
Association des riverains du Layon et de l'Hyrôme	M.	BENEVILLE	Pierre
CPIE Loire Anjou	M.	BERTRAND	Jérôme
Propriétaire du Moulin du Chapitre	Mme	BOURGOIN	Bruno
CFPPA Angers Le Fresne	Mme	BRUN	Léa
RNR Pont Barré	Mme	CHALUMEAU	Valérie
CFPPA Angers Le Fresne	M.	DE OLIVEIRA	Cédric
CFPPA Angers Le Fresne	Mme	DEROUINEAU	Angèle
Syndicat Layon Aubance Louets	M.	DERVIEUX	Jean-Jacques
CFPPA Angers Le Fresne	M.	DURAND	Jimmy
Propriétaire du Moulin du Chapitre	M.	EISMA	Athie
CFPPA Angers Le Fresne	M.	FALIP	Axel
Horizon bocage	M.	FREMONDIERE	Roland
Propriétaire de parcelles	M.	GUIBERT	David
Commune de Chemillé-en-Anjou	Mme	HELLIO	Alison
Syndicat Layon Aubance Louets	Mme	JONCHERAY	Marie
Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire	M.	LOGERAI	Simon
Département de Maine-et-Loire	M.	LOMBARD	Vincent
CFPPA Angers Le Fresne	Mme	MICHIELS	Alexandra
Mauges communauté	M.	MORICE	Gabriel
CFPPA Angers Le Fresne	M.	OGEL	Nathan
Syndicat Layon Aubance Louets	M.	PIERROIS	Benoît
CFPPA Angers Le Fresne	M.	POUPLARD	Etienne

CFPPA Angers Le Fresne	M.	ROBERT	Jord
Commune de Chemillé-en-Anjou / Camifolia	M.	SAGORIN	Cédric
CFPPA Angers Le Fresne	M.	TANGUY	Jonas
CFPPA Angers Le Fresne	M.	THILL	Valentin
CFPPA Angers Le Fresne	M.	VAN MELICK	Simon
CFPPA Angers Le Fresne	M.	ZIBERLIN	Olivier

**ORDRE DU JOUR :**

1. Restitution du programme d'action pour la restauration et la gestion des coteaux de Chanzeaux et de leurs fonds de vallée - en salle
2. Zoom sur 6 sites thématiques au sein des coteaux de Chanzeaux – sur le terrain

**AVANT-PROPOS**

Monsieur PIERROIS introduit la séance et remercie tous les participants d'être présents.  
Le diaporama de la présentation se trouve en annexe 1 du présent compte-rendu.

**1- Restitution du programme d'action pour la restauration et la gestion des coteaux de Chanzeaux et de leurs fonds de vallée - en salle**

En prémices de la présentation powerpoint, les étudiants du Fresne ont partagé une vidéo qu'ils ont réalisé synthétisant pas-à-pas le déroulement du travail mis en œuvre par la classe durant les 5 mois d'étude.

<https://www.youtube.com/watch?v=ILpv-ggIBD0>

La synthèse des résultats de l'étude qui a suivie contient un résumé chiffré des observations naturalistes faites sur les coteaux de Chanzeaux, avec une mise en lumière sur les espèces remarquables contactées sur le site, mais aussi la hiérarchisation des enjeux de préservation de milieux, et la visualisation de la contribution de l'étude à la déclinaison du plan de gestion de l'ENS de la Vallée de l'Hyrôme.

Les étudiants ont également résumé les 17 fiches-actions et les 5 notices de gestion simplifiées produites à l'issue de leur travail.

→ **Annexe 1 : Diaporama de la présentation de la réunion**

→ **Annexe 2 : Synthèse de l'étude des coteaux secs et fonds de vallées de la commune de Chanzeaux**

Le rapport complet (diagnostic et fiches actions), ainsi que les notices de gestion sont téléchargeables sur la page dédiée à l'ENS de la vallée de l'Hyrôme sur le site internet du Syndicat :

<https://layonaubancelouets.fr/plans-de-gestion-des-espaces-naturels-sensibles-ens/>

**2. Zoom sur 6 sites thématiques au sein des coteaux de Chanzeaux - terrain**

Après ce temps de restitution au sein du Moulin du Chapitre, le comité a accompagné les étudiants sur 6 sites thématiques au sein des coteaux de Chanzeaux :

- Point 1 : Enjeux sur les espèces saproxyliques au pied d'un chêne sénéscent ;



- Point 2 : Présentation d'une parcelle agricole au niveau de laquelle la Planchette a été détournée, en soulignant les perspectives de reméandrage ou de renaturation du cours d'eau ;



- Point 3 : Arrêt sur un étang en bord de Planchette, où l'on retrouve des problématiques liées à l'activité du Ragondin et à la présence du Xénope lisse (amphibien exotique envahissant) ;

- Point 4 : Enjeux biodiversité des coteaux secs et techniques d'entretien ;



- Point 5 : Arrêt sur une allée envahit par le Robinier Faux-Acacia, avec présentation des problématiques liées à la flore exotique et envahissante sur les coteaux ;



- Point 6 : Présentation de la flore messicole présente sur les coteaux de Chanzeaux.



Pour conclure la séance, Monsieur PIERROIS remercie les étudiants pour leur travail et les participants pour leur présence.

# Présentation de l'étude de la vallée de Chanzeaux

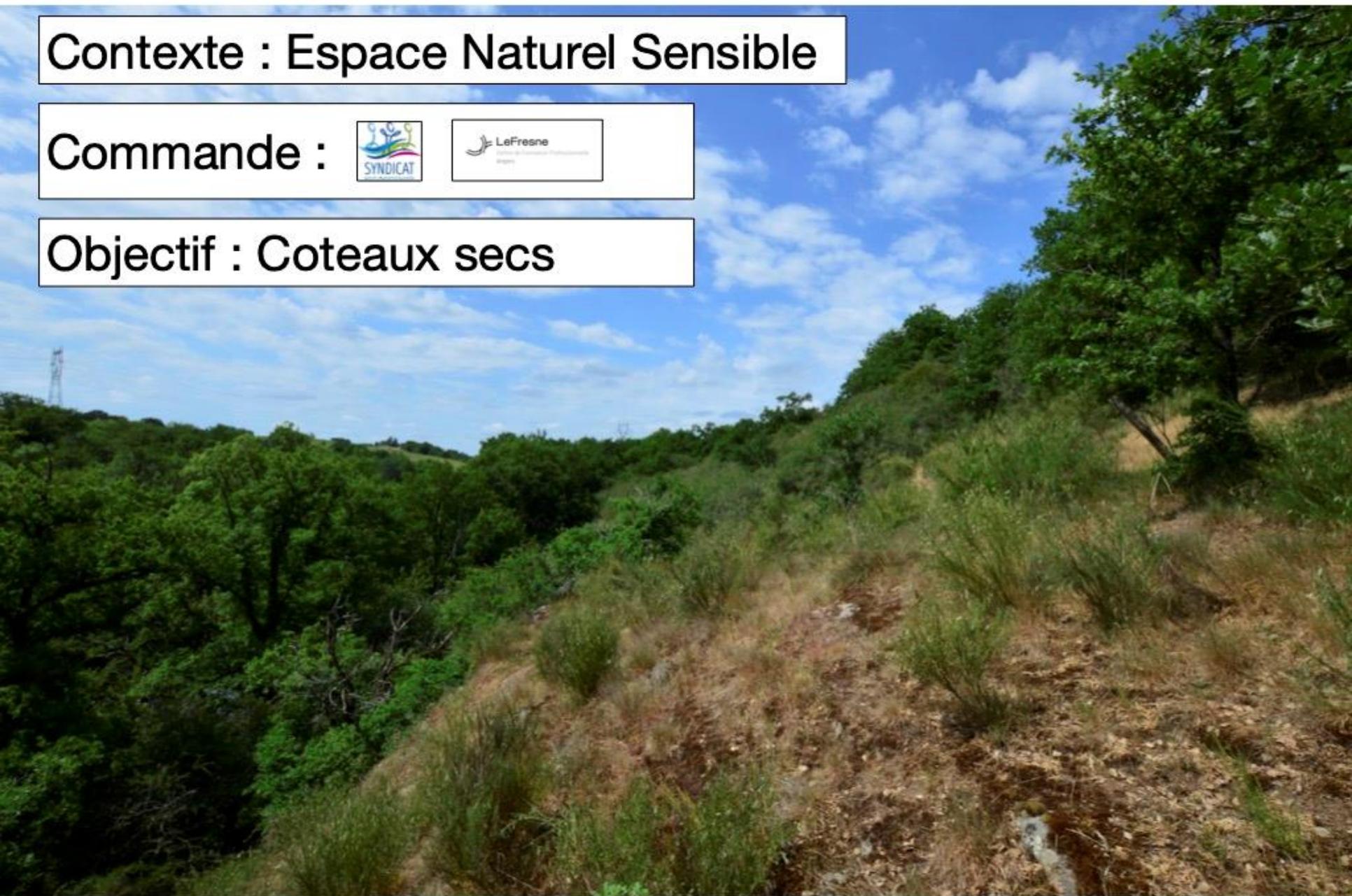


**Contexte : Espace Naturel Sensible**

**Commande :**



**Objectif : Coteaux secs**



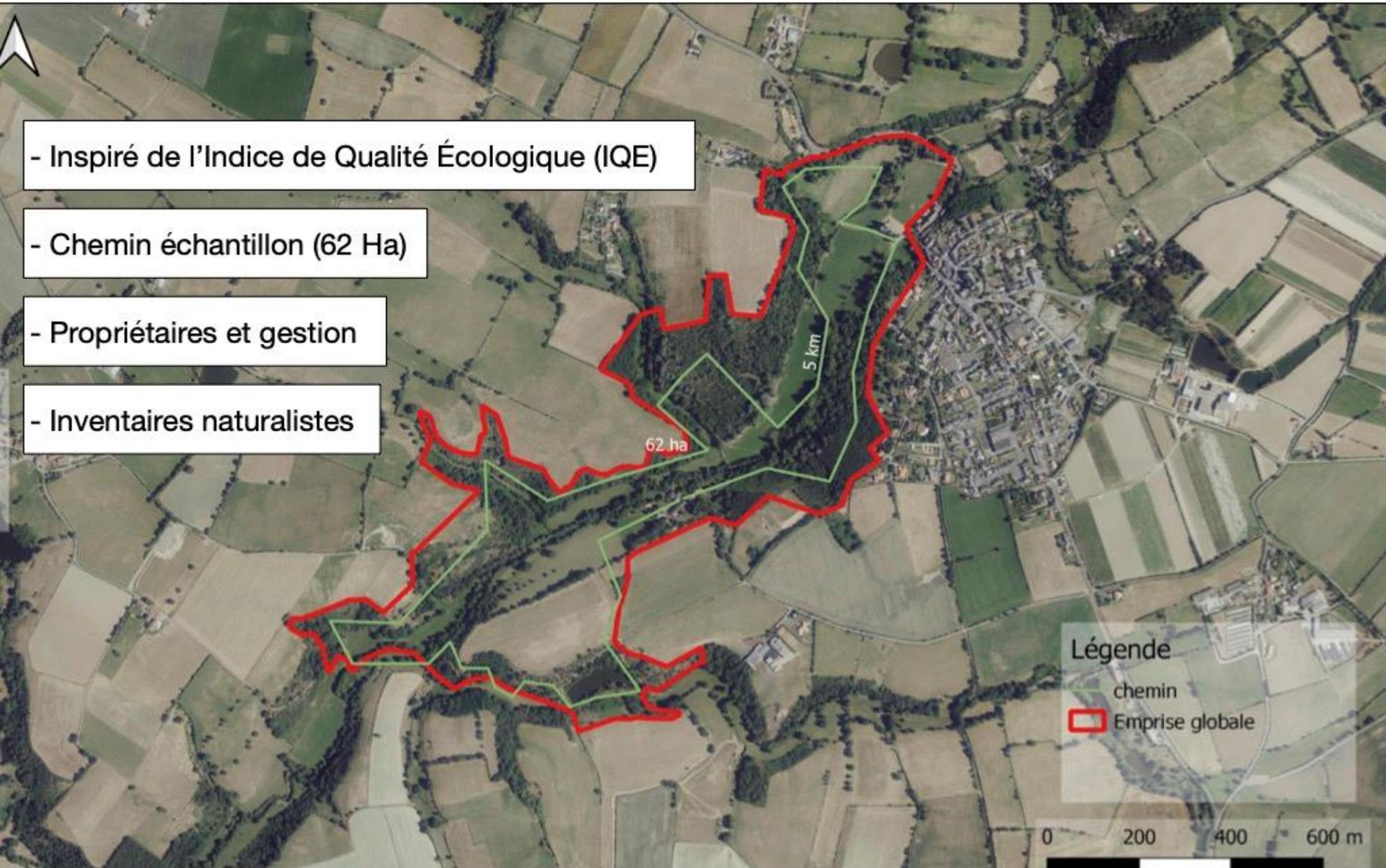
# Méthodes d'inventaires

- Inspiré de l'Indice de Qualité Écologique (IQE)

- Chemin échantillon (62 Ha)

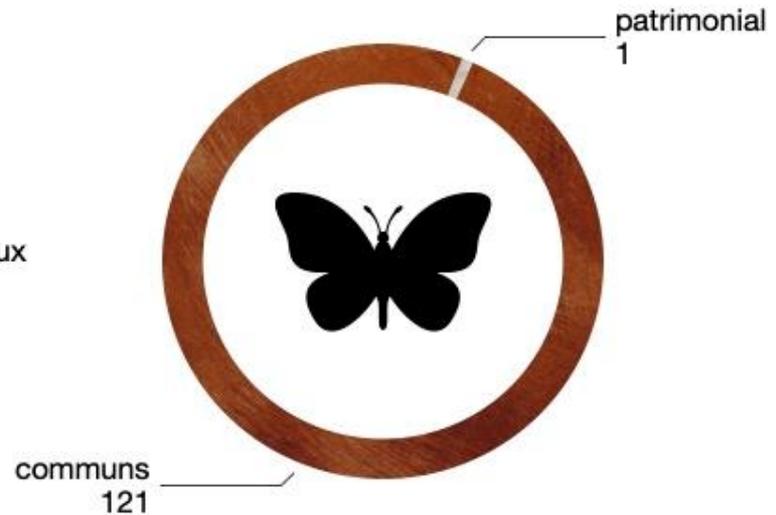
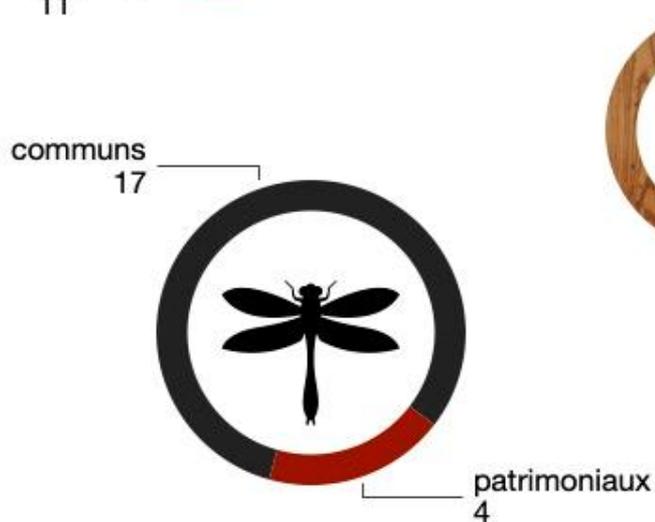
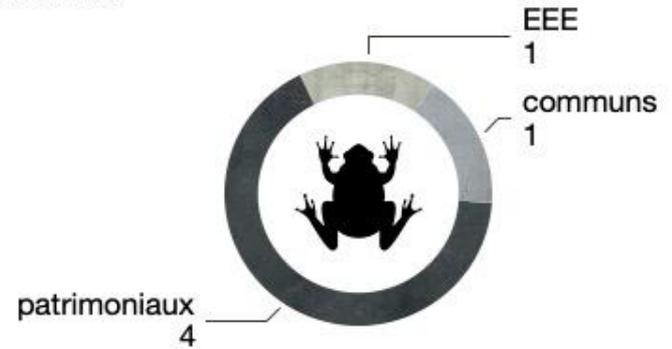
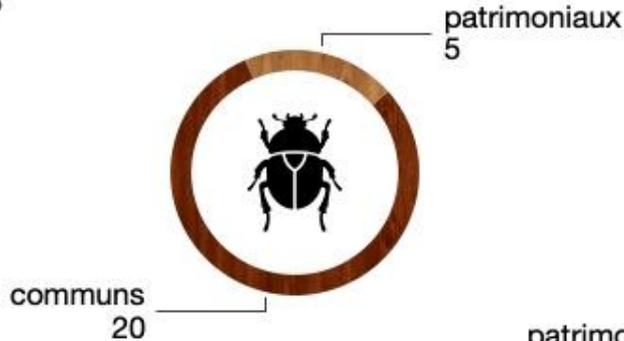
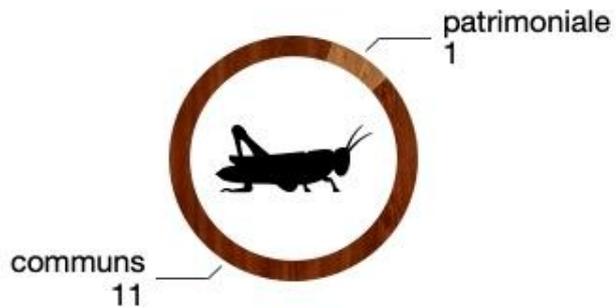
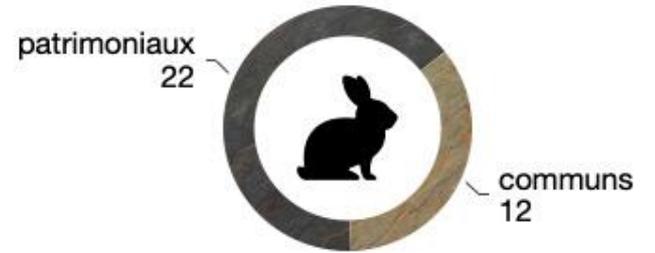
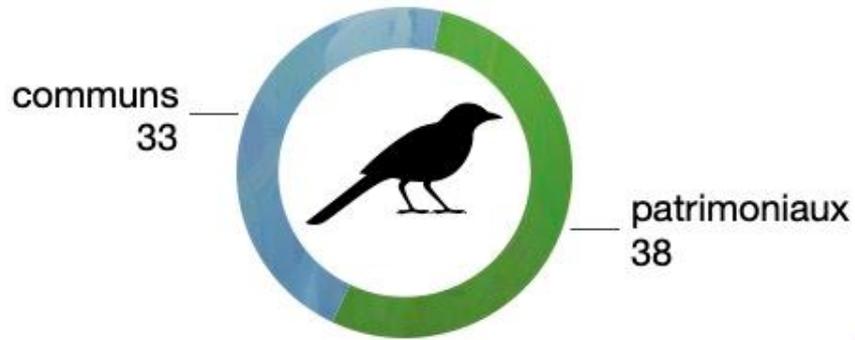
- Propriétaires et gestion

- Inventaires naturalistes

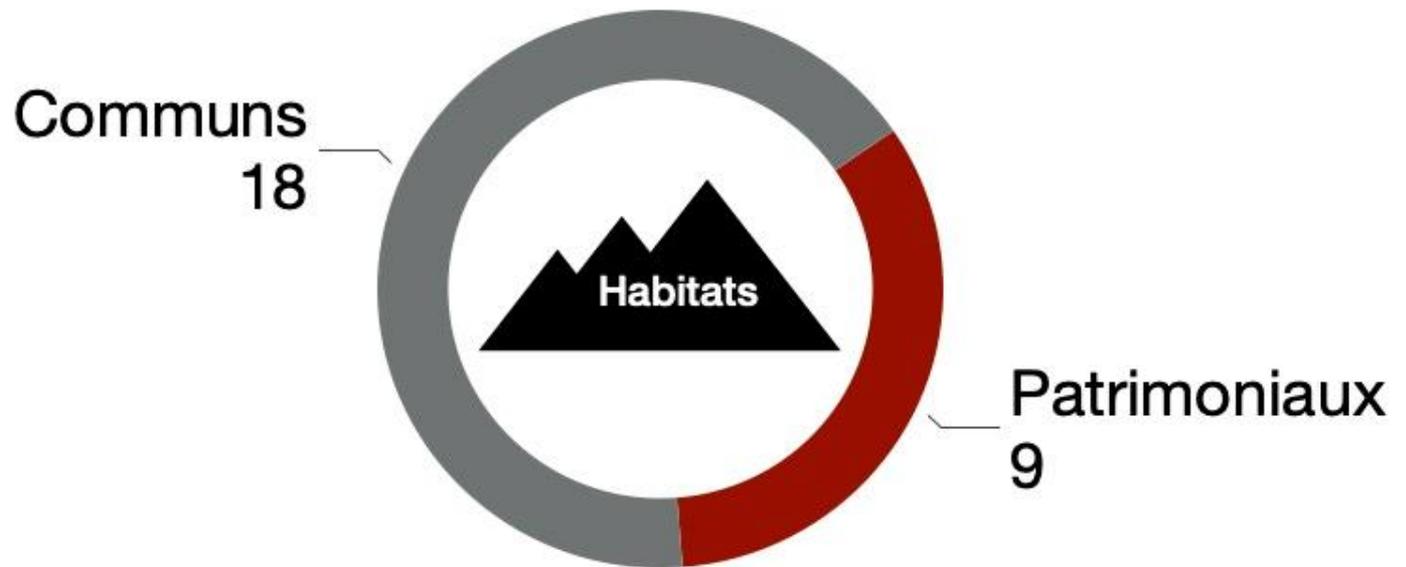
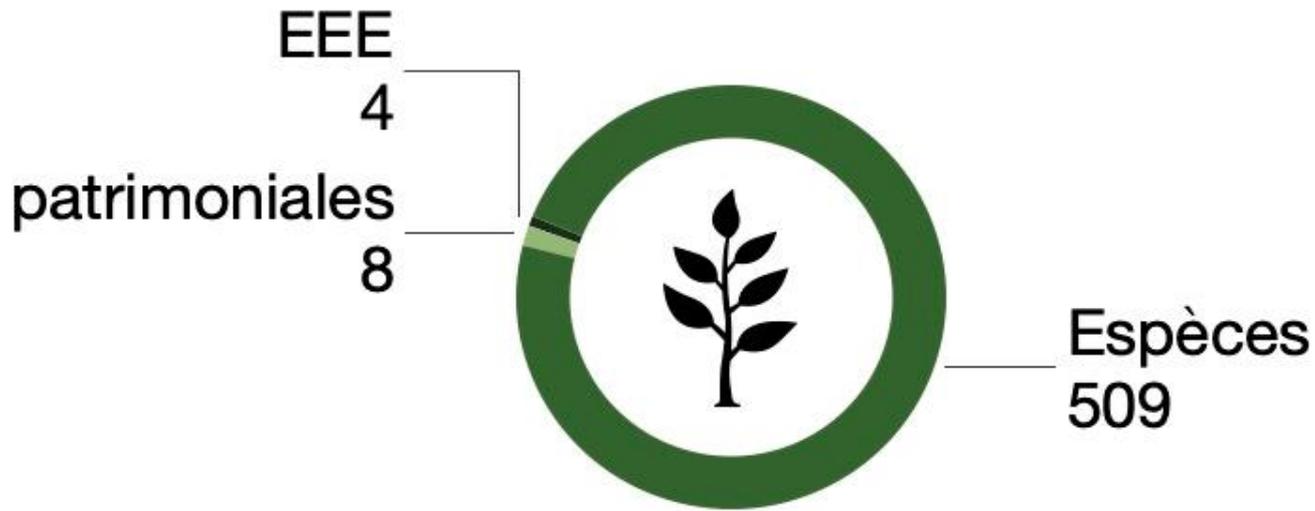




# Biodiversité du site



# Flore et Habitats



# Hiérarchisation des enjeux

- Enjeux faune

- Enjeux flore

- Enjeux habitats

- Priorité de gestion



**Coteaux secs**



**Zones humides**



**Boisements**



# L'enjeu n°1 : les coteaux secs



**Arnosotis minima**



**Scléranthe vivace**



**Faux-sésame pourpré**



**Spargoute de Morison**



Habitat concerné	Intérêt patrimonial (niveau d'enjeu)	Etat de conservation	Enjeux de gestion
Pelouses siliceuses d'espèces annuelles naines	★★★	Mauvais	<b>Fort : Maintenir et réouvrir</b>



# Actions sur la vallée de Chanzeaux

## - Présentation d'une fiche action

Site de Chanzeaux	Réouverture des coteaux secs par actions mécaniques	Fiche action
		CS 2
<b>Contexte</b>	Dans le cadre de l'étude de la vallée de l'Hyrôme sur la commune de Chanzeaux, des coteaux secs abritant des "Pelouses siliceuses d'espèces annuelles naines" ont été inventoriés. Au vu des espèces faunistique et floristique que cet habitat abrite, il apparaît à fort enjeu patrimonial. Cependant, ce milieu tend à se refermer, notamment à cause d'espèces arbustives à fort caractère colonisant.	
<b>Rubrique du plan de gestion de l'ENS</b>	<b>A1.1 :</b> Établir une notice de gestion simplifiée type pour l'entretien/restauration des pelouses sèches et affleurements rocheux <b>A2.2 :</b> Mettre en place des chantiers pilotes d'entretien/restauration des pelouses sèches et affleurements rocheux	
<b>Partenaires techniques</b>	SLAL, Commune nouvelle Chemillé en Anjou, Conseil départemental, RNR Coteaux du Pont-Barré, Chambre de l'Agriculture	
<b>Partenaires financiers</b>	Conseil départemental 49 (à hauteur de 60%), SLAL, Chambre de l'agriculture (MAE), propriétaires	
<b>Constat</b>		
<b>Espèces cibles</b>	Ensemble des espèces inféodées au coteaux secs.  Exemples d'espèces (liste non exhaustive) : Faune : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Couleuvre d'Esculape (<i>Zamenis longissimus</i>)</li> <li>- Couleuvre verte et jaune (<i>Hieraphis viridiflavus</i>)</li> <li>- Lapin de Garenne (<i>Oryctolagus cuniculus</i>)</li> </ul> Flore : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Arnoseride naine (<i>Arnoseria minima</i>)</li> <li>- Scléranthe vivace (<i>Scleranthus perennis</i>)</li> <li>- Faux sésame pourpre (<i>Sesamoides purpurascens</i>)</li> <li>- Spargoute de Morison (<i>Spergula morisonii</i>)</li> </ul>	
<b>Habitats cibles</b>	<b>F3.1 :</b> Fourrés tempérés <b>E1.91 :</b> Pelouses siliceuses d'espèces annuelles naines	
<b>Objectif(s)</b>	- Réduire les formations arbustives pionnières ( <i>Prunus sp.</i> , <i>Pyrus sp.</i> , <i>Cytisus sp.</i> ) à fort caractère colonisant et contrôler leur expansion dans les coteaux secs identifiés. - Favoriser la flore annuelle naine des pelouses siliceuses.	
<b>Priorité d'action</b>	<b>Priorité 1</b>	
<b>Acteurs concernés</b>	SLAL (animateur), propriétaires fonciers, chambre de l'agriculture, entreprise travaux espaces naturelles	
<b>Mise en œuvre</b>		
<b>Modalité à respecter</b>	<b>Modalités générales :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Au vu de la topographie des coteaux secs et de la superficie des zones, les opérations de réouvertures se feront à la main avec des outils autoportés (débroussailluses et tronçonneuses).</li> <li>- Avant le début des opérations de réouverture, il faudra s'acquitter des demandes d'autorisation préalable (en fonction du classement ou non de la parcelle en boisement EBC sur le PLU).</li> <li>- Les travaux doivent s'effectuer en hiver (repos biologique) ou en fin d'été (avant la descente de sève, impact plus fort sur l'affaiblissement des sujets traités).</li> </ul> <b>Modalités techniques :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- S'assurer que les prunelliers soient coupés au ras du sol</li> <li>- Exporter les résidus en dehors des coteaux secs</li> <li>- Mettre en place la fiche action CS1</li> <li>- Vérifier et limiter la reprise des prunelliers à n+1, n+2, si le pâturage n'est pas suffisant.</li> </ul>	

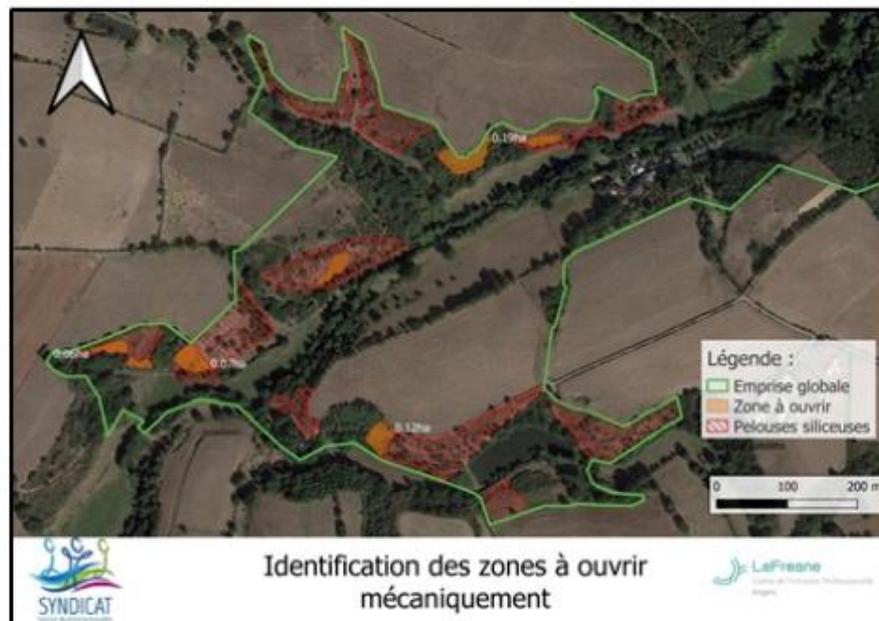
# Actions sur la vallée de Chanzeaux et l'ENS

- Présentation d'une fiche action

- Notices de gestion simplifiée

<b>Descriptif des actions</b>	- Réouverture des zones identifiées - Export des résidus de coupe en dehors des coteaux secs - Mise en pâture des zones débroussaillées en lien avec la fiche action CS 1 - Contrôle de la repousse des prunelliers
<b>Chiffrage</b>	Ouverture mécanique avec exportation de la matière : Utilisation de débroussailluse et tronçonneuse Estimation pour 1000 m <sup>2</sup> entre 1500 - 2000 €
<b>Indicateur de suivi</b>	- Suivre la reprise des arbustes post intervention - Suivre l'évolution du cortège floristique (transition vers des pelouses sèches) et faunistique (espèces inféodées aux coteaux secs) - Inventaire sur l'évolution des espèces cibles (Botanique, reptiles et orthoptères)

## Secteurs concernés



	2022	2023	2024	2025	2026
Planification	Planification, obtention des autorisations nécessaire	Intervention	Mise en pâture fiche CS1, contrôle de la reprise des arbustes	Gestion pastorale, contrôle de la reprise des arbustes	Gestion pastorale

# Conclusion

**Une richesse remarquable... qui reste à explorer.**



**Des menaces**



**Des perspectives**



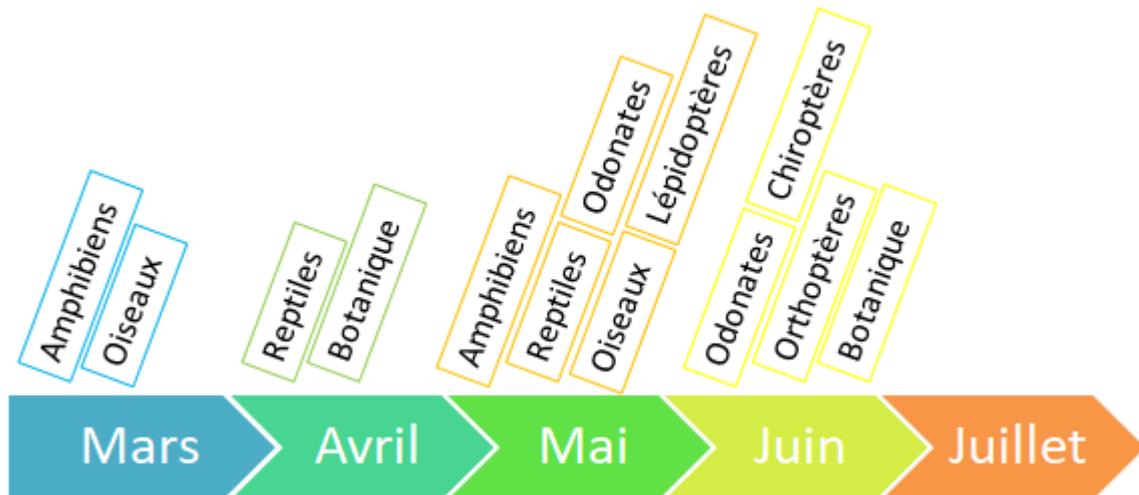
## Synthèse de l'étude des coteaux secs et fonds de vallées de la commune de Chanzeaux

Dans le cadre d'un partenariat entre le CFPPA Le Fresne et le SLAL (Syndicat Layon Aubance Louets), les apprenants de la formation de Technicien.e du Génie Écologique (TGE) ont été missionnés pour effectuer une étude écologique des coteaux secs et fonds de vallées de l'Hyrôme sur le secteur de Chanzeaux.

Cette étude s'inscrit dans le plan de gestion de l'Espace Naturel Sensible (ENS) Vallée de l'Hyrôme établi pour 5 ans (2022-2026). Son but est d'en tirer des fiches actions localisées puis des notices de gestion simplifiées utilisables à l'échelle de l'ENS.

Chanzeaux est une commune déléguée de Chemillé-en-Anjou située dans le sud du Maine-et-Loire. Ce village est animé par différentes activités comme le tourisme, la culture de plantes médicinales et l'élevage bovin. On retrouve cette dernière dans les coteaux secs et leurs abords.

Au vu de l'étendue de l'aire d'étude (62 ha), nous avons utilisé l'Indice de Qualité Écologique (IQE), développé par le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN). Il s'agit à ce jour de l'unique méthode standardisée, applicable aux grands sites (10 à 100 ha). Les inventaires faune/flore se sont déroulés de début mars à mi-juin.



Lors de ces inventaires, 27 habitats et de nombreuses espèces patrimoniales ont été observées :

	Flore	Avifaune	Reptiles	Amphibiens	Mammifères	Insectes
Nombre d'espèces recensées	521	71	6	6	34	181
Espèces d'intérêt patrimonial	8	38	6	5	17 chiroptères	11

Parmi les habitats identifiés, les **pelouses siliceuses d'espèces annuelles naines possèdent l'enjeu de gestion le plus fort**. Ces pelouses abritent notamment la Spargoute printanière (*Spargula morisonii*) ou encore la Scléranthe pérenne (*Scleranthus perennis*), deux espèces inféodées à ce type de milieu. Elles sont toutes deux déterminantes ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique) et quasi-menacées en Pays de Loire.

Ce type d'habitat se raréfie. En effet, la pente et les qualités agronomiques faibles de ce type de milieu rendent son exploitation par l'agriculture difficile et peu productive. Abandonnés par l'Homme, ils se ferment progressivement (stade pré-forestier puis forestier). Par conséquent, des mesures de gestion adaptées doivent être mises en place pour en conserver la richesse.



Les enjeux autour des autres habitats naturels à intérêt patrimonial sont indiqués en annexe.

De nombreuses espèces faunistiques ont également été identifiées sur le site d'étude dont plusieurs présentent un intérêt patrimonial fort.

Parmi celles-ci, nous pouvons citer :

- Le triton palmé (*Lissotriton helveticus*)



- Le martin pêcheur (*Alcedo atthis*)



- L'œdicnème criard (*Burhinus oedicnemus*)



- La couleuvre vipérine (*Natrix maura*)



- La noctule commune (*Nyctalus noctula*)



- L'æschne printanière (*Brachytron pratense*)



Les enjeux définis à partir de ces prospections ont permis la création de **16 fiches-action** relatives à la zone d'étude de Chanzeaux :

<b>Restauration et gestion de la mosaïque d'habitat</b>		
Coteaux secs : pelouses sèches et affleurements rocheux	CS1	Gestion et restauration des coteaux secs par pâturage
	CS2	Ré-ouverture des coteaux secs par actions mécaniques
Milieux aquatiques : les zone humide et cours d'eau	MA1	Remise en talweg du ruisseau de la Planchette au niveau de l'étang
	MA2	Renaturation du cours d'eau du Vau Chaumier
	MA3	Création de mares
	MA4	Restauration de la mégaphorbiaie du Vau Chaumier
Milieux forestiers et linéaires boisés	MF1	Plantations de haies et/ou de ripisylves
	MF2	Gestion des linéaires boisés
	MF3	Gestion des habitats forestiers
Chemins et accotements	CA1	Entretien et gestion des bords de chemins et accotements
Les Espèces Exotiques Envahissantes	EE1	Gestion des Espèces Exotiques Envahissantes
<b>Connaissance et suivi</b>		
Améliorer connaissance sur les groupes sous-prospectés	SP1	Renforcer les efforts de prospection sur les Chiroptères
	SP2	Renforcer les efforts de prospection sur les Orthoptères et reptiles
Rechercher les taxons remarquables et espèces à enjeux	SP3	Inventaire et suivi des espèces remarquables des pelouses sèches et affleurements rocheux
Compléter les connaissances sur les espèces à enjeux	SP4	Améliorer les connaissances sur les espèces potentielles à fort intérêt patrimonial
<b>Valorisation / sensibilisation / mobilisation</b>		
Sensibilisation et mobilisation	VS1	Création d'outils de sensibilisation à destination du grand public

Ces différentes fiches action ont permis l'élaboration de **5 notices de gestion simplifiées** utilisables à l'échelle de l'ENS de la vallée de l'Hyrôme.

- Inventorier les côteaux secs
  - Gestion des côteaux secs
- Milieux aquatiques en tête de bassin versant
  - Plantation et gestion des linéaires boisés
  - Diminution de la pollution lumineuse

Cette étude, principalement orientée vers les coteaux secs, a permis de mettre en évidence l'intérêt patrimonial de ces milieux ouverts et leurs espèces associées.

**Les pratiques agricoles sont en partie responsables de cette richesse. Elles sont la réponse la plus durable au maintien du caractère ouvert de ces milieux. C'est pourquoi, nous accorderons la priorité à l'accompagnement des éleveurs dans leurs pratiques, par le biais de fiches-actions tournées vers l'élevage.**

Dans un second temps, la préservation et la restauration des zones humides et cours d'eau des versants pourraient être mise en œuvre. En effet, ils participent à l'hétérogénéité paysagère, dans un contexte très dense : de nombreux habitats sur des surfaces très faibles. Dans certains cas, le peu de surface agricole, disponible dans les versants, peut avoir pour conséquence une modification importante du réseau hydrographique et une perte de leurs fonctions écologiques : déplacement de cours d'eau, comblements, dérivations, etc. L'accompagnement de leur gestion ou encore leur restauration, pourrait permettre de renforcer la qualité écologique des versants et participer à l'amélioration générale des qualités physico-chimiques des masses d'eau.

Dans un troisième temps, le renforcement du maillage bocager, et surtout sa gestion durable, serait à mettre en œuvre. En effet, de nombreuses espèces qui ont été contactées fréquentent ces milieux. Leur gestion, entretien, restauration et création permettraient donc de maintenir et développer la connectivité entre les différents réservoirs écologiques.

Concernant les espèces exotiques envahissantes (EEE) présentes sur le site, des actions devront être mises en place afin de limiter leur propagation et la concurrence avec la faune et la flore indigène.

Enfin, les abords de chemins, qui hébergent notamment des espèces messicoles en déclin, des reptiles ou encore des espèces en quête de proies ou de ressources nectarifères, peuvent être gérés en adaptant les périodes de travail pour s'adapter à leur cycles biologiques.

C'est donc une gestion globale de ces espaces complexes et imbriqués qui est nécessaire. Ceci pour garantir des habitats fonctionnels, aux relations multiples et complexes, des hauts de coteaux aux fonds de vallées. Cette réflexion nous semble indispensable pour préserver ces sites atypiques, renfermant des habitats rares aux nombreuses espèces remarquables.

## ANNEXE

Habitat concerné	Intérêt patrimonial	Etat de conservation sur le site	Justification de l'état	Enjeux de gestion
Pelouses siliceuses d'espèces annuelles naines	★★★	Mauvais	Milieus non gérés, se refermant	<b>Fort</b> : Maintenir et réouvrir
Forêts riveraines à <i>Fraxinus</i> et <i>Alnus</i> , sur sols inondés drainés aux basses eaux	★★	Mauvais	Très peu présentes sur le site	<b>Moyen</b> : Maintenir et augmenter la surface
Mégaphorbiaie eutrophe	★★	Moyen	Faible surface, milieu enrichi	<b>Moyen</b> : Appauvrir le milieu
Eaux courantes temporaires	★	Moyen	Hydromorphologie altérée (recalibrage)	<b>Moyen</b> : Restaurer l'hydromorphologie
Pré Bois de chênes	★★	Bon	Dynamique favorable	<b>Faible</b> : Maintenir l'habitat
Abord des chemins	★★	Bon	Gestion adaptée	<b>Faible</b> : Maintenir les gestions actuelles
Formation tempérées à Genêts ( <i>Cytisus scoparius</i> )	★	Bon	Dynamique favorable	<b>Faible</b> : Maintenir l'habitat
Etang mésotrophe permanent	★	Bon	-	<b>Faible</b> : Maintenir et déconnecter des eaux courantes temporaires
Cours d'eau permanent à débit régulier	★	Inconnu	-	<b>Faible</b> : Approfondir les connaissances